

Le Conseil de développement de l'Alsace du Nord en **action**

Le mot du président

En 2024-2025, le Conseil de développement a poursuivi son engagement au service du territoire, dans la dynamique ouverte depuis le début de la mandature en 2020. Ses membres, des femmes et des hommes aux horizons variés, ont mis en commun leurs expériences et leurs compétences pour s'emparer de sujets d'actualité, contribuer aux projets de territoire, renforcer le dialogue avec les décideurs et partager leur expertise. Ensemble, ils ont contribué à faire émerger une culture commune en Alsace du Nord. Le Conseil de développement s'affirme ainsi comme une véritable expérience de démocratie vivante, dont nous pouvons être collectivement fiers.

Nos travaux ont couvert un large éventail de thématiques essentielles : mobilités, attractivité et valorisation du territoire, qualité du cadre de vie, transition écologique et pratiques durables. Le présent rapport d'activité en retrace la richesse et la diversité.

Par son rôle consultatif, le Conseil de développement a également contribué à éclairer les décisions des élus, en formulant des avis argumentés et des recommandations, au service d'une action publique plus juste, cohérente et partagée.

Alors que se clôture ce cycle de travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'ensemble des membres du CODEV pour leur implication et leurs énergies positives. Leur engagement a été précieux pour accompagner les transformations de l'Alsace du Nord et renforcer le lien entre citoyens et action publique.

Au plaisir de voir se poursuivre cette dynamique de dialogue et de réflexion collective.

Bonne lecture !



Michel MUNZENHUTER,
président du conseil
de développement
de l'Alsace du Nord

Démocratie participative

► Composition, gouvernance et fonctionnement

Instauré en 2020, le Conseil de développement de l'Alsace du Nord est une instance de démocratie participative. Organe consultatif composé de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs, il contribue à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques locales.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Instance décisionnelle

58 bénévoles volontaires, issus des milieux économiques, sociaux, environnementaux et culturels d'Alsace du Nord et sans mandat politique en cours, composent l'assemblée pour le mandat 2020-2026. Celle-ci se réunit une à deux fois par an en séance plénière pour présenter l'avancement des travaux.

2024

- 1 assemblée plénière
- 5 réunions du bureau
- 5 réunions des commissions thématiques



LE BUREAU

Instance opérationnelle

Il est constitué de 10 membres représentant les 6 intercommunalités du PETR de l'Alsace du Nord. Sous la direction du président, le bureau organise, anime et coordonne les activités du Conseil de développement.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Instance de réflexion

Les travaux du Conseil de développement se concentrent sur trois commissions thématiques - l'écologie quotidienne, la mobilité écoresponsable et la valorisation du territoire - et une commission avis sur les projets de territoire. Les commissions peuvent s'ouvrir à des intervenants extérieurs en fonction des thèmes abordés.

2025

- 1 assemblée plénière
- 3 réunions du bureau
- 2 réunions des commissions thématiques
- 2 séminaires de travail « L'Alsace du Nord en 2050 »



Les actualités 2024 & 2025

► Les commissions thématiques



Dans le cadre de ses travaux sur le thème de construire et aménager autrement, **la commission « Écologie au quotidien »** a visité les nouveaux bureaux de l'Office National des Forêts (ONF) à Haguenau. Implantés dans un bâtiment labellisé Bâtiment Basse Consommation (BBC), ces locaux illustrent une démarche exemplaire en matière de construction durable. De la structure à l'aménagement intérieur, le bois est omniprésent dans les 2 bâtiments, majoritairement très local, issu directement de la forêt de Haguenau.



En 2024, **la commission « Valorisation du territoire autour de ses richesses »** a travaillé sur le lancement de la marque employeur « Bien en Alsace », une démarche initiée par l'ADIRA et portée collectivement pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des talents et des compétences. Cette marque vise à valoriser les nombreux atouts de l'Alsace du Nord – qualité de vie, dynamisme économique, richesse culturelle et environnement préservé – afin d'attirer de nouveaux actifs, mais aussi de fidéliser celles et ceux qui y travaillent déjà.



Toutes les contributions du Conseil de développement sont mises en ligne sur www.alsacedunord.fr/instances-consultatives/codev-telechargements

La commission « Avis sur les stratégies et projets de territoires » peut, quant à elle, être saisie pour exprimer des avis sur des projets politiques ou des documents d'urbanisme. Les membres du CODEV participants à cette commission ont pu s'exprimer sur 2 projets en 2024 et 2025 :

- 3 septembre 2024 / Contribution sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), arrêté le 3 juillet 2024
- 17 mars 2025 / Contribution sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté d'Agglomération de Haguenau



La commission « Mobilité écoresponsable » s'est réunie en format mixte avec les élus pour faire les bilans de la 1^{re} puis 2^e année de déploiement de la plateforme de covoiturage.

Démocratie participative

► Les temps forts de la fin du mandat

Le bureau du CODEV

Le Bureau du Conseil de développement de l'Alsace du Nord s'est réuni à cinq reprises en 2024 et à trois reprises en 2025, afin d'échanger, débattre et faire progresser les projets majeurs du territoire. L'une de ces réunions s'est tenue de manière délocalisée, avec une visite du quartier Vauban à Fribourg, en Allemagne, reconnu pour son urbanisme durable et innovant. Cette immersion transfrontalière a permis aux membres du Conseil de s'inspirer de bonnes pratiques en matière d'aménagement et de transition écologique, renforçant ainsi leur réflexion sur les enjeux locaux et leur volonté de construire un territoire résilient et attractif.



Les deux séminaires « Alsace du Nord 2050 »

Les membres du Conseil de Développement ont été invités à participer aux séminaires organisés le 30 août et le 20 septembre 2025 pour *imaginer ensemble une Alsace du Nord en phase avec nos aspirations – un territoire où chacun s'épanouit et qui s'élance vers un avenir plus vert, plus solidaire, plus prospère !*

Huit jeunes du territoire, de collégien à jeune actif, ont été associés à cette aventure pour partager leur vision et enrichir nos travaux.

Au total, ce sont près de 30 personnes qui ont travaillé sur un **scénario global** qui résume leur vision collective pour l'Alsace en 2050, complété par des **pistes d'actions** sur deux sujets choisis, la citoyenneté et les logements. Ces contributions seront transmises aux membres du CODEV et aux élus de la prochaine mandature pour construire l'avenir du territoire, en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Climat-Air-Énergie Territorial de l'Alsace du Nord.



Les rencontres annuelles de l'Alsace du Nord

Ce temps fort, destiné à enrichir les réflexions des élus sur des sujets d'actualité et de société, est ouvert aux membres du CODEV. Plusieurs membres ont ainsi participé aux échanges sur les « **Futurs du commerce et commerces du futur** » en 2024 et sur « **l'IA au service de nos territoires** » en 2025.



LES PERSPECTIVES

Le mandat 2020-2026 touche à sa fin. Le CODEV sera renouvelé et invité à travailler sur les thématiques et missions qu'il choisira parmi les pistes proposées. La nouvelle équipe sera également invitée à poursuivre le travail sur la marque employeur avec la création d'un portail numérique dédié mettant en avant les opportunités professionnelles et les atouts du cadre de vie de l'Alsace du Nord.



Contacter le Conseil de développement de l'Alsace du Nord

PETR de l'Alsace du Nord
Conseil de développement
Maison du territoire,
84 route de Strasbourg,
67 500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40
contact@alsacedunord.fr

La communication

Un espace dédié sur le site Internet du PETR de l'Alsace du Nord
www.alsacedunord.fr